

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° DNCMP/44/S/ 2017 POUR LA REALISATION D'UNE ETUDE SUR LA PROBLEMATIQUE DE LA MOBILITE URBAINE EN MAIRIE DE BUJUMBURA

Date de publication : 30/06/2017

Date d'ouverture : 31/07/2017

Objet

1. Le Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation d'une étude sur la problématique de la mobilité urbaine en mairie de Bujumbura

Financement du marché

2. Le Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement a obtenu du Budget Général de l'État, le financement pour la réalisation du Programme de développement du transport urbain. Une partie de ces sommes accordées au titre de ce projet sera utilisée pour effectuer les paiements prévus dans le cadre de l'exécution du marché relatif à la réalisation d'une étude sur la problématique de la mobilité urbaine en mairie de Bujumbura

Spécification du marché

3. La passation du Marché sera conduite par Appel d'Offres International tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.
4. Les services prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot.
5. Le rapport définitif de l'étude est à livrer dans un délai maximum de 6 mois.

Condition de participation

6. La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.
7. Ne peut participer à l'appel d'offres tout soumissionnaire concerné par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 55 du Code des Marchés Publics.

Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

8. Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu auprès du Secrétariat Permanent du Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement sis au 6^{ème} étage, Ancien Building Administratif des Finances bureau n° 628, moyennant le paiement d'un montant non remboursable de **cinquante mille francs Burundais (50.000 FBU) à verser sur le compte n°1101/001.04, ouvert à la Banque de la République du Burundi.**

9. Il peut également être consulté dans les locaux du Secrétariat Permanent du Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement. Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.
10. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit au Secrétaire Permanent, B.P 1860 Bujumbura, en mentionnant la référence de publication indiquée en haut de page, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 15.

Présentation de l'offre

11. Les soumissionnaires ne peuvent soumettre qu'une seule Offre pour le présent marché.
12. Les offres devront être soumises au Secrétariat Permanent du Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement sis au Building Administratif des Finances, 6^{ème} étage, bureau n° 628 au plus tard le 31/ 07./2017 à 10 heures. Les Offres remises en retard ne seront pas acceptées. Les offres doivent être paginées, paraphées et comprendre une table des matières.

Validité des offres

13. Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

Date limite de dépôt des offres

14. Toutes les offres doivent être déposées à l'adresse indiquée ci-dessus au plus tard le 31/ 07 /2017.
15. Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

Séance d'ouverture des offres

16. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP, dans la grande salle de réunions du Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement sis au Building Administratif des Finances, 6^è étage, bureau n° 621, le 31/ 07 /2017 à 10 heures 30 minutes. Le PV d'ouverture doit être contresigné par tous les soumissionnaires présents et transmis à la DNCMP.

Critères de qualification

17. Documents établissant l'éligibilité et la qualification du soumissionnaire
 - a. Pour établir qu'il est admis à soumissionner en application des dispositions de la clause 3 des IS, le soumissionnaire remplira les déclarations d'admissibilité figurant dans le formulaire d'offre, inclus à la Section I-3, Formulaires de soumission.
 - b. Pour établir qu'il possède les qualifications requises pour exécuter le Marché, le

soumissionnaire fournira les pièces justificatives demandées pour chaque critère de qualification spécifié à la Section I, Critères d'évaluation et de qualification.

18. Une marge de préférence *ne sera pas* octroyée aux soumissionnaires non éligibles.

19. Une marge de préférence « *ne sera pas* » accordée aux soumissionnaires éligibles.

Adresse

20. L'adresse(s) auxquelles il est fait référence ci-dessus est(ont) :

Le Secrétariat Permanent du Ministère des Transports, des Travaux Publics et de l'Équipement, sis à l'ex Building Administratif des Finances, 6^{ème} étage, bureau n° 628, Boulevard de la Liberté N° 19, BP 1860 Bujumbura